



SAINT MARTIN, NOTRE COMMUNE



SOMMAIRE

I - Votre nouvelle équipe Municipale	P. 2
II - Budget 2014	P. 3
III - Réalisations et Projets en cours	P. 3/4
IV - Informations communales	P. 5
V - La Vie à l'Ecole	P. 6
VI - Etat Civil	P. 7
VII - Tarifs Communaux 2014	P. 7
VIII - L'Espace des Associations	P. 8/9
IX - Com. de Com. du Val de Vienne	P. 10/11
X - Centenaire de la Grande Guerre	P. 12

NUMEROS UTILES

Ecole	05.55.39.19.73
Déchetterie St Martin	05.55.69.51.98
Trésor Public Aixe	05.55.70.21.38
Gendarmerie Aixe	05.55.70.13.58
Com. de Cnes du Val de Vienne	05.55.70.02.69
EDF Dépannage	09.726.750.87
SAUR	05.87.23.10.01
ORANGE Dépannage	39.00
Assistante Sociale	05.55.70.47.75
Référente gérontologique	05.55.70.49.14
Pompiers	18
SAMU	15

Contacts :

Tél. : **05.55.39.10.85**

Fax : 05.55.36.00.39

E-mail : mairie.smlv@wanadoo.fr

Site : www.saintmartinlevieux.com

Heures d'ouverture :

	MATIN	APRES-MIDI
Lundi	8h30-12h00	13h30-17h00
Mardi	8h30-12h00	13h30-17h00
Mercredi	8h30-12h00	Fermé
Jeudi	8h30-12h00	13h30-17h00
Vendredi	8h30-12h00	Fermé au public
Samedi	9h00-12h00	Fermé

Madame le Maire est disponible sur rendez-vous tous les jours.

Rédactionnel :

Mairie de Saint Martin-le-Vieux

Crédit photos :

Mairie de Saint Martin-le-Vieux - Fotolia

Conception - Publicité - Impression :

IMPRIMERIE AIXOISE

Le Beaubonnat - 87700 AIXE-SUR-VIENNE

Tél. 05 55 70 32 89 - contact@imprimerie-aixoise.fr

EDITO



Madame,
Monsieur,

Permettez-moi tout d'abord de remercier toutes celles et tous ceux qui nous ont accordé leur confiance lors des dernières élections municipales. Le taux de participation a frôlé les 80%. Je tiens donc à saluer le civisme des habitants de Saint Martin, c'est à mon sens, la meilleure façon de montrer votre satisfaction concernant la gestion de notre commune.

Vous avez été nombreux à participer à la cérémonie du 11 novembre. Cet hommage à nos soldats restera, sans conteste, l'un des événements les plus marquants de cette année 2014. Nous avons fait confiance à un artiste local pour réaliser ce monument commémoratif en porcelaine, nous ne le regrettons pas tant les éloges et les félicitations ont été nombreux, y compris à l'extérieur de Saint Martin.

L'équipe municipale, en place depuis le mois de mars, vous est présentée dans ce bulletin. Elle s'est immédiatement mise au travail en lien avec le personnel communal qui assure efficacement la continuité du service public.

Vous pouvez compter sur notre implication et notre disponibilité pour que le dynamisme de notre commune se poursuive.

Je vous donne rendez-vous le samedi 24 janvier 2015, à partir de 19 heures, pour fêter ensemble la nouvelle année.

Restant à votre disposition et à votre écoute.

Bien à vous.

Sylvie ACHARD,
Maire,

Conseillère régionale du Limousin.



I – VOTRE NOUVELLE EQUIPE MUNICIPALE

Les élections municipales de mars dernier ont conduit à la victoire de la liste « Saint-Martin, poursuivons ensemble » avec près de 80% des suffrages. Les premiers conseils municipaux ont été consacrés à l'élection du maire et de ses adjoints ainsi qu'à la formation des différentes commissions communales et la désignation des délégués aux organismes extérieurs.

Les élus du conseil municipal :



Sylvie ACHARD, Maire
Vice-présidente de la Communauté de Communes du Val de Vienne
Conseillère régionale du Limousin



Daniel LAVALADE
1^{er} Adjoint
Lot des Chênes



Pierre PETILLON
2^{ème} Adjoint
Lot des Chênes



Sylvie LEONARD
3^{ème} Adjointe
Le Bancharaud



Jean-Marc CARREAUD
Conseiller délégué
Lot du Poueix



Thomas BORDAS
Conseiller délégué
Le Bourg



Martine BAYLE
Conseillère
Bord



Pascale BEIGE
Conseillère
Le Poueix



Sébastien DELOMENIE
Conseiller
La Petite Brégère



Patrick JOUHANNEAU
Conseiller
Le Bois Raynaud



Mireille BRUZAT
Conseillère
L'Echirpeaud



Jean-Marc MOUSNIER
Conseiller
Sargnat



Marie-Pierre PAILLOT
Conseillère
Le Bourg



Delphine PEYRAUD
Conseillère
Le Breuil



Sylvie SALLET
Conseillère
Mardaloux



II – BUDGET 2014

Le budget prévisionnel a été voté en avril dernier par la nouvelle équipe municipale. Pour la deuxième année consécutive et malgré le désengagement de l'Etat, le conseil a choisi de ne pas augmenter les taux d'imposition pour la part communale.

Dépenses de fonctionnement : 619 324 €

Recettes de fonctionnement : 619 324 €

Dépenses d'investissement : 451 442 €

Recettes d'investissement : 451 442 €

III – REALISATIONS ET PROJETS FUTURS

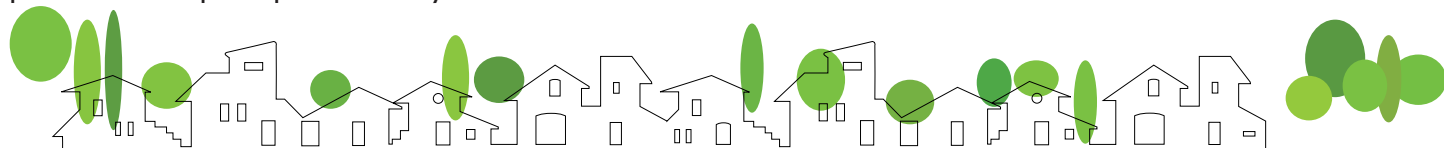


■ Construction d'un terrain multisports

Comme annoncé dans le précédent numéro, la construction de ce terrain s'est achevée au printemps dernier. La municipalité a pu ainsi offrir aux enfants, aux enseignantes et aux animateurs périscolaires un équipement sportif de qualité.

Située à gauche de l'école, cette réalisation a permis une extension de la cour de 200 m² ainsi que la création de 3 places de parking.

La structure comprend deux buts combinés (hand, foot et basket) et est dotée de 2 poteaux avec un filet permettant la pratique du volley et du badminton.



III – REALISATIONS ET PROJETS FUTURS (suite)

■ Remplacement des lampadaires des lotissements des Chênes et du Poueix et du village du Bancharaud

Les lampadaires de « type boule » du lotissement des Chênes, grands consommateurs d'énergie et sources de vapeur de mercure, ont été remplacés par des éclairages plus performants et inscrits dans une gestion durable de l'énergie.

■ Achat de matériels divers

- Matériel pour les services techniques : perforateur, perceuse, visseuse.
- Panneau signalétique pour la zone artisanale.
- Décorations de Noël.
- Remplacement de la photocopieuse de l'école.

■ Rénovation et Amélioration du système d'alarme et d'incendie des écoles

Une entreprise d'électricité est intervenue sur le système d'alarme et de sécurité de l'école afin de répondre aux futures normes qui entreront en vigueur dès 2015.

■ Travaux de voirie

- Peinture au sol sur la route des écoles et sur le parking devant les ateliers municipaux,
- Le « point à temps » s'est déroulé courant septembre. C'est une technique qui permet de réparer les chaussées ponctuellement, là où elles subissent des dégradations importantes comme des nids de poule. Elle est indispensable pour maintenir le bon état des routes et éviter ainsi qu'elles ne se dégradent trop rapidement,
- Création d'un fossé au village du Montanaud pour sécuriser la chaussée,
- Rénovation de la route du Mas, de Villoutreix et du village du Montanaud.

■ Monument commémoratif

Un monument a été érigé face à l'église à l'occasion du centenaire de la guerre 14-18. Financé à 40% par le Conseil Général, c'est une œuvre d'art unique réalisée en porcelaine par Jean-Louis Puivif, créateur local, dont l'atelier se situe aux Landes, à Burgnac.



■ Poursuite de l'aménagement du Centre-Bourg

Courant 2015, de nouveaux travaux vont venir embellir notre bourg avec notamment le réaménagement de la rue de l'Aixette partant de l'église vers la mairie et de la rue de Fournerie.

■ Demande de subventions pour achat de matériels divers

Un certain nombre de subventions ont été demandées pour 2015 pour des achats de diverses natures :

- Un radar pédagogique mobile,
- Deux vidéoprojecteurs interactifs pour équiper les classes de CM et de CE1,
- Des panneaux de signalisation temporaires de chantier.



IV – INFORMATIONS COMMUNALES

Quelques rappels civiques !!!

■ Note à l'attention des usagers des stations d'épuration

Nous avons déjà rappelé, dans les précédents numéros, l'importance de vos gestes quotidiens pour le bon fonctionnement des stations d'épuration pour les personnes raccordées à l'assainissement collectif. Malheureusement, les agents techniques trouvent toujours des objets inappropriés qui provoquent des dysfonctionnements. **Ne jetez plus dans vos toilettes, éviers, baignoires et douches des lingettes ménagères, des serviettes périodiques, des tampons, des préservatifs, l'huile des friteuses etc...**

■ Tondeuses, bruits et feux divers

Chaque année, nous recevons des plaintes concernant les activités « bruyantes ou malodorantes » des voisins notamment en période estivale : des feux de déchets verts répétitifs et intensifs, des activités de jardinage (tondeuse, débroussailleuse, tronçonneuse...) à des heures inadaptées, des joueurs de pétanque trop véhéments à proximité des habitations...

Respectez vos voisins, ne nous obligez pas à prendre des mesures trop restrictives !

■ Un nouveau correspondant pour le « Populaire du Centre » à St Martin

Didier Bréjaude (06.83.50.27.55) se tient à votre disposition (associations et particuliers) pour tout évènement ou information à communiquer au Populaire du Centre.

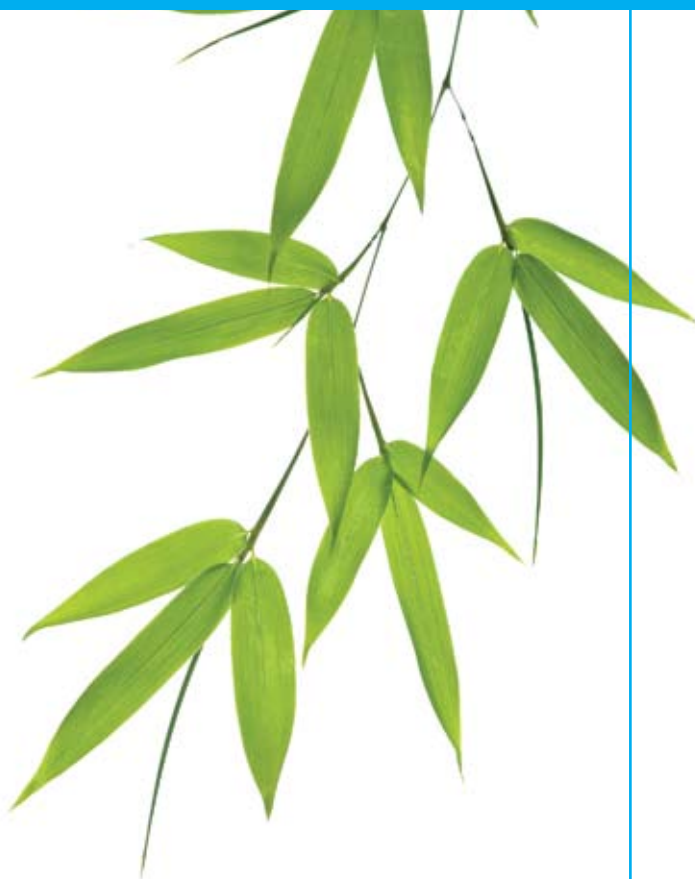
■ Et pourquoi pas une autre association sportive à St Martin ?

Ryth'Mix avec ses cours de danses modernes a déjà de nombreux adhérents...

Les chemins de randonnées sont empruntés régulièrement par les marcheurs...

Mais si des bonnes volontés souhaitent se lancer dans la création de clubs sportifs (pétanque, foot, vélos...), nous sommes prêts à les accompagner. Les moyens logistiques sont certes limités mais il reste encore quelques possibilités.

Contacter le secrétariat de mairie pour toute proposition.



V – LA VIE A L'ECOLE

■ Rentrée en chiffres

L'effectif a légèrement baissé par rapport à l'année dernière, 89 enfants répartis de la manière suivante :

- 8 PS / 11 MS / 4 GS : Madame Fabienne THIBAUT et Isabelle REAL (Atsem)
- 12 GS / 10 CE1 : Madame Nathalie BERNABÉ
- 12 CP / 11 CE2 : Madame Françoise PÉLISSIER
- 13 CM1 / 8 CM2 : Madame Hélène DELANNE, directrice

Les enfants de la maternelle ont fait la connaissance de leur nouvelle institutrice, Fabienne Thibaut après le départ en retraite de Catherine Couty. Nous souhaitons la bienvenue à M^{me} Thibaut et une retraite paisible à Catherine.

■ Classe de mer à Meschers

Les élèves du CE1 au CM2 ont participé au mois d'avril dernier, à un voyage scolaire à Meschers, pendant 4 jours. Ils ont visité le village de Brouage, l'île Madame et sa ferme aquacole, la pointe de Suzac. Ils ont également fabriqué des certs-volants et ont pu s'initier aux joies de la pêche à pied.

Ce séjour a été financé pour un tiers par la mairie, pour un quart par l'Amicale Laïque et le reste par les participations des familles.

■ Fête de l'école

Comme chaque année, la fête de fin d'année s'est déroulée dans une chaleureuse ambiance. A cette occasion, les enfants ont fait le tour de monde et des 5 continents en chansons et en danses endiablées, le tout réalisé par les institutrices aidées du personnel communal et de l'Amicale Laïque.

■ Poursuites des rythmes scolaires

Depuis un an déjà, l'école de St Martin a adopté les nouveaux rythmes scolaires. Après une 1^{ère} année de fonctionnement, les enseignantes en accord avec la municipalité et le conseil d'école ont souhaité regrouper les activités périscolaires le jeudi après-midi de 13h30 à 16h30.

Les activités proposées aux élèves sont :

- ◆ Initiation à la musique (Jean-Marie Bassart)
- ◆ Couture (Gaëtanne Zarb et Christiane Domenge)
- ◆ Initiation à l'informatique (Aimé Albarède)
- ◆ Mosaïque (Véronique Prabonnaud)
- ◆ Eveil corporel, psychomotricité et danse (Joëlle Ganivet)
- ◆ Lecture (Association Lire et Faire Lire)
- ◆ Handball (Ligue du handball du Limousin)
- ◆ Aide aux devoirs, activités manuelles, culinaires et sportives avec Jordan Arnaud, Martine Jean, Isabelle Réal, Estelle Chabernaud, Florian Guy et Floralie Gorce

Les enfants sont encadrés en permanence par 9 personnes. Il y a des bénévoles (couture, musique et informatique), des intervenants professionnels (danse et handball), des animateurs communautaires, du personnel communal et des salariés sous contrat.

Un onglet périscolaire a été créé sur le site internet de la mairie (www.saintmartinlevieux.com) dans lequel vous pouvez trouver l'emploi du temps de l'année des activités périscolaires, les différents animateurs et les réalisations des enfants.



VI - ETAT CIVIL

Naissances 2013 :

Callie Camille SYLVESTRE née le 5 janvier
Timéo BRUN né le 8 février
Timéo CHANIVOT né le 8 avril
Cyrus Ernest PATUREAU MIRAND né le 8 juin
Léanne Louise PRADEAUX AUDOIN née le 13 juin
Théo BOULESTEIX né le 17 juillet
Léon Giuseppe BELLOT né le 13 septembre
Alizée FLEURAT née le 22 octobre
Morgane FLEURAT née le 22 octobre



Mariages 2013 :

Florence BESOGNE et François LALISOU le 1^{er} juin
Marie-Pierre DURAND et Marc LEBLON le 22 juin
Céline CHARRON et Freddy BOUCHAREYSSAS le 24 août
Daphné LE BARBIER de BLIGNIERES et Gérald THOMAS le 14 septembre



Décès 2013 : Néant

Naissances 2014 :

Lylou Mélyna BESSAGUET née le 22 février
Emmy RIBIERRE née le 21 mai
Gabin Martin DELOMENIE né le 12 juin
Néo Kenjy BORDAS né le 6 juillet
Maxence Louis FAYAUD né le 26 août
Maëna BOURHALEM née le 20 septembre
Adèle Jeanne Catherine AUDOT née le 1^{er} novembre
Keneda Paul Dominique DURAND né le 3 décembre
Lexie SYLVESTRE née le 7 décembre

Mariages 2014 :

Élodie SELLAS et Jérôme SYLVESTRE le 17 mai
Nathalie REY et Denis GAYOU le 21 juin
Aube BERGER et Cédric COCAGNE le 5 juillet
Astrid FAYARD et Lutz GRASER le 26 juillet
Béatrice SCOTTO DI PERROTOLO et Bruno HARO le 9 août
Karine BURBAUD et Philippe LEFRERE le 13 septembre
Lydie DEFAYE et Pierre-Benoît LEMAIRE le 4 octobre



Décès 2014 :

Patricia Marie Yvette CHABROL le 15 janvier

VII - TARIFS COMMUNAUX 2014

Assainissement :

Participation à l'assainissement collectif : 2200,00 € - Tabouret d'assainissement : 1300,00 €

Cimetière :

Prix du m² de terrain : 98,00 €

Location d'une case du Columbarium : 350,00 € la case pour 30 ans

L'utilisation du caveau communal sera gratuite pendant les six premiers mois puis le prix sera de 155,00 € par mois entamé

Location Maison des Associations :

Habitants de la commune : 180,00 € / Habitants du Val de Vienne : 250,00 € / Extérieurs : 350,00 €

Electricité : 0,18 € par unité consommée

Couverts : 0,70 € par personne

Cantine :

2,20 € pour un repas enfant / 5,45 € pour un repas adulte

Garderie :

1,10 € par garde et par enfant

Transport scolaire :

21,66 € par trimestre pour le premier enfant, 1/2 tarif (10,83 €) pour le 2^{ème} et le 3^{ème} enfant, gratuité pour les enfants des bénéficiaires du RSA, navette pour les enfants du collège 11,60 € par trimestre



VIII – L'ESPACE DES ASSOCIATIONS

■ Le Club de l'Amitié

Créé en 2008, le Club de l'Amitié accueille les seniors de la commune, deux fois par mois, les premier et troisième mercredi après-midi, de 14h à 18h, dans la salle des Associations, à la mairie autour de différentes activités, sensées booster les neurones : belote, scrabble, Rummikub® et autre Triominos®.

Les réunions se terminent invariablement par un goûter. Nous organisons également deux repas par an, un pot-au-feu en novembre, et un cassoulet en avril, repas auxquels vous êtes évidemment conviés.

En 2014, nous avions prévu un voyage à Brantôme, mais faute d'un nombre suffisant de participants ce dernier a été annulé. Il a été finalement remplacé par un repas au restaurant offert aux membres du Club, et qui a rencontré un franc succès. L'activité voyages est donc pour le moment mise en suspens.

La cotisation annuelle est de 17€.

Le Club Inform@tique

Ce dernier fonctionne dans le cadre du Club de l'Amitié. Pour profiter de ses services, il vous suffit de vous acquitter de la cotisation annuelle, et de vous présenter les deuxième et quatrième mercredi de chaque mois de 14h à 16h. Vous pourrez vous initier, ou vous perfectionner au maniement de l'outil informatique, soit sur un des cinq ordinateurs dont dispose le Club, soit sur votre ordinateur personnel.

Si l'une de ces activités vous tente, et si vous voulez partager ces quelques moments de convivialité, rejoignez-nous. Vous pouvez vous présenter à la salle des associations aux heures de séances habituelles, pour y rencontrer un responsable, ou vous adresser à la mairie.

Président : Aimé ALBAREDE

Vice-présidente : Michèle MOURICHOU

Trésorière : Odette MAGNE

Contact : Aimé ALBAREDE au 05.55.39.18.86 aime.albarede@voila.fr

■ Solex Team St Mar'

L'association a été créée il y a maintenant 2 ans. Elle réunit des passionnés de courses et randonnées de solex à travers tout le grand ouest.

Un concours de belote gourmand a été organisé le samedi 13 décembre à la maison des associations. Nous réfléchissons également à l'organisation d'une seconde exposition de solex en juillet 2015.

Si des personnes sont intéressées, nous serons ravis de les accueillir.

Renseignements auprès de Christophe MERIGOT au 06.83.62.94.28

■ Plastic'87

L'association Plastic'87, créée en Septembre 2013, dont le siège se situe à la mairie de Saint Martin le Vieux, propose deux ateliers pour la période 2014-2015 dans la salle des associations :

- Atelier de **Peinture contemporaine** le lundi de 14h à 18h animé par Katja Patrier, Professeur d'arts plastiques (séance d'essai gratuite),
- Atelier de **Modelage** le mardi de 14h à 16h animé par Sandrine Clarisse Bertrand, Sculpteur modelleur (séance d'essai gratuite).

Ces ateliers sont des moments conviviaux d'apprentissage et d'échanges. Les artistes peuvent exposer leurs œuvres en fin d'année.

D'autres activités sont envisageables comme par exemple le dessin, la peinture débutants, l'encadrement...

Pour toute information complémentaire contacter Claude BOHATIER,
Président de l'association Plastic 87 au 06.31.85.17.85.



■ Amicale Laïque de St Martin Le Vieux

Cette année encore, le bilan de l'amicale des enfants est très positif.

Votre soutien a permis de gâter tous les enfants de l'école et de participer, une fois de plus, au financement de la classe de mer qui a eu lieu au mois d'avril.

Le réveillon 2013 ayant remporté un vif succès, nous avons décidé de réitérer cette opération, en espérant rencontrer le même engouement !!!

Suivront un repas le 21 mars 2015, le vide-grenier marché artisanal le 5 avril 2015, le voyage de fin d'année le 6 juin 2015 puis la fête des écoles le 27 juin 2015.

De nouveaux parents nous ont rejoints cette année mais nous sommes toujours à la recherche de bonnes volontés pour la continuité de toutes ces actions et l'avenir de l'amicale.

Nous vous attendons encore nombreux cette année, amicalement.

La Présidente, Florence DUBARRY - 07.89.03.52.83

■ Les Marchés de St Martin

En 2014, nous n'avons pu que vous proposer le marché du 1er mai et le vide-grenier du 15 août, qui ont été 2 belles journées réussies. Cela dit, nous aimerions reprendre nos marchés nocturnes en juillet et août 2015. Nous allons tout mettre en œuvre pour y parvenir mais nous avons quand même un énorme besoin de main d'œuvre... même ponctuelle qui peut se réduire à quelques heures.

Alors si vous disposez d'un peu de temps et d'énergie, venez nous aider à animer notre petite commune.

Merci et belle année 2015 à toutes et à tous.

Martine JEAN, La Présidente - 06.07.37.00.86

■ ACCA

Le repas annuel de la chasse s'est déroulé le 14 juin dernier, le prochain sera le 15 juin. L'association compte 27 adhérents. Des battues sont régulièrement organisées. Nous disposons de 2 bracelets « sangliers » et de 11 bracelets « chevreuils ». Des battues aux nuisibles (renards, corbeaux, ragondins...) sont également effectuées toute l'année.

Contactez Jean-Sébastien MERIGOT pour tous renseignements complémentaires au 06.15.58.21.41.

■ Ryth'miX

L'association Ryth'miX vous propose des cours de danse moderne avec instruments (ruban, cerceau).

Les cours ont lieu le mercredi pour les enfants (4 à 16 ans) de 15h30 et 18h30 et le mardi de 18h à 19h30 pour les adultes, à la Maison des Associations de la commune.

Cette année, l'association compte 38 membres dont 6 adultes.

Je vous invite à venir voir notre gala de danse qui aura lieu le samedi 20 juin 2015 à 20h45 à la Maison des Associations de Saint Martin le Vieux.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter Corinne BAUSMAYER au 06.71.70.17.26.

Près de 200 convives pour la CUISSE DE BŒUF du 26 juillet 2014

Quand l'Amicale de l'école, les Peintres, les Aînés et les Marchés de St Martin se réunissent pour vous proposer la soirée « Cuisse de bœuf » c'est une réussite !!!



IX - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE VIENNE

Haut débit : Le Val de Vienne : un site pilote !

La Communauté de Communes du Val de Vienne est l'un des dix-huit territoires retenus pour la mise en œuvre du SDAN-pilote, expérimentation sur deux ans, à compter de 2014. Le choix de notre territoire a été fondé sur la qualité de notre projet.

Les opérations qui seront mises en œuvre consisteront, pour le Val de Vienne, à réaliser des travaux de montée en débit (MED) sur les Communes de Beynac, Burgnac, Jourgnac, Saint Martin Le Vieux et Saint Yrieix Sous Aix, afin de résorber les inégalités existantes, et à effectuer le fibrage/dégroupe des Nœuds de Raccordement d'Abonnés. Ce projet aboutira fin 2015, début 2016.

C'est dans ce cadre, qu'une convention a été conclue entre la Communauté de Communes du Val de Vienne et le Syndicat Mixte DORSAL (Développement de l'Offre Régionale de Services et de l'Aménagement des Télécommunications en Limousin). Le montant de la participation financière de la Communauté de Communes aux travaux précités s'élève à 160 920 € et la contribution de fonctionnement du Val de Vienne au Syndicat s'élève à 10 000 €.

Les autres opérations recensées en Val de Vienne, à savoir un déploiement FTTH (« Fiber To The Home » ou fibre optique à la maison) à Aix-sur-Vienne, Bosmie l'Aiguille, Séreilhac, Saint Priest Sous Aix seront réexaminées prioritairement dans le cadre du jalon 1 du SDAN dès 2016. En effet, seule la fibre optique est capable d'acheminer les données à très grande vitesse (proche de celle de la lumière) sans perte sur les longues distances.

Création d'un pôle jeunesse intercommunal

Comme annoncé dans le dernier bulletin, début 2015, un nouvel équipement communautaire dédié à la jeunesse sortira de terre à Aix sur Vienne. Un bâtiment de grande capacité, pensé pour la pratique d'activités de loisirs et entouré d'espaces verts sera construit à proximité du centre sportif au lieu-dit Les Rochilles.

Ce nouveau pôle jeunesse rassemblera en un même lieu, sur un terrain de 13 000 m², toutes les activités et accueillera tous les enfants âgés de 3 à 17 ans du Val de Vienne. Son ouverture est prévue pour le début 2016.

Contrôles des assainissements non collectifs

La loi sur l'eau impose de réaliser un contrôle régulier des installations d'assainissement non collectif selon une périodicité définie à 8 ans par le SPANC (Service d'assainissement Non Collectif) du Val de Vienne.

Un premier diagnostic avait été établi en 2008 et avait classé les installations en priorité 1 (dispositif à réhabilitation urgente), priorité 2 (dispositif à réhabilitation différée) et priorité 3 (dispositif conforme).

Les installations de priorité 1 et 2 ont été visitées depuis 2010. En 2015, les installations classées en priorité 3 seront à nouveau contrôlées bien qu'elles soient considérées conformes. Ces contrôles sont très importants car ils permettent de vérifier si l'installation est correctement entretenue et si elle ne présente pas de dysfonctionnements. Ils sont réalisés par les techniciennes de la Communauté de communes du Val de Vienne qui, à cette occasion, rappellent toutes les règles de base pour bien entretenir les fosses.

Ces contrôles sont facturés 130 € et apparaissent sur la facture d'eau. Si le bien est loué, la facture est envoyée directement au propriétaire.



IX - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE VIENNE (suite)



Les astuces du tri : Comment bien trier les emballages en plastique ?

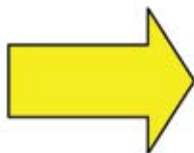
Il existe de nos jours plus de **200 sortes de plastiques** différents qui sont utilisés pour la fabrication de nos objets et emballages de la vie courante. Mais, seuls **2 d'entre eux** sont aujourd'hui recyclables, ceux qui rentrent dans la composition des bouteilles et flacons en plastique.

C'est pourquoi, vous ne devez **déposer dans votre bac au couvercle jaune** que les emballages en plastique ayant une forme de bouteilles et de flacons.

Pour retenir cette consigne, il existe un moyen très simple :

L'emballage se ferme à l'aide d'un bouchon, il est donc recyclable !

Les autres plastiques (pot de yaourt, suremballage, barquette polystyrène,...) sont à jeter dans votre bac gris.



X - CENTENAIRE DE LA GRANDE GUERRE



En présence de nombreux élus et d'un grand nombre d'habitants de la commune, un monument commémoratif a été inauguré le 11 novembre dernier, en l'honneur des 28 poilus St Martinois qui ont péri lors de la 1^{ère} guerre mondiale et des 2 soldats morts en 39-45.

Pour cela, les élus ont fait appel à Jean-Louis PUIVIF, créateur local sur porcelaine, pour réaliser un monument unique en France et qui marquerait, de la plus belle des manières, cette date anniversaire. C'est une œuvre qui se compose de 30 colonnes en porcelaine blanche, de hauteur différente, fixées sur une plaque hexagonale matérialisant la France.

Chaque colonne porte le nom d'un soldat et représente un if, arbre symbolisant l'éternité, coupé en pleine force de l'âge à l'instar de nos combattants.

Au cours de cette cérémonie, les enfants de l'école ont effectué un lâcher de ballons bleu-blanc-rouge et lu le message du Secrétaire d'état auprès du ministre de la Défense chargé des anciens combattants et de la Mémoire.

Madame le Maire a annoncé également que prochainement, serait installée, sur la petite place bordant ce monument une plaque en souvenir de tous les anciens combattants avec le message suivant :

Esplanade du souvenir
11 novembre 1918 : Armistice de la 1^{ère} guerre mondiale
8 mai 1945 : Victoire sur le nazisme
19 mars 1962 : Cessez-le-feu en Algérie.

Une exposition s'est tenue, en parallèle, à la mairie et à l'église sur cette période marquante de l'histoire qui a également connu une fréquentation importante.

Voici la liste de des soldats de la commune morts pour la France, nous ne les oublions pas.

1914

Pierre GAYOT : Soldat de 2^{ème} classe du 100^{ème} Régiment d'Infanterie.

Mort pour la France à l'âge de 23 ans, le 13 septembre 1914 à Somsois (Marne).

Antoine SABOURET : Capitaine. Mort pour la France à l'âge de 33 ans, département de la Marne.

François DELHOMENIE : Mort pour la France à l'âge de 25 ans, département de l'Oise.

Edmond DE LALANDE : Commandant.

Mort pour la France à l'âge de 54 ans, La Pompelle, à Reims (Marne).

François VEYRIER : Soldat de 2^{ème} classe du 7^{ème} Régiment d'Infanterie.

Mort pour la France à l'âge de 26 ans, le 26 septembre 1914 à Périgueux (Dordogne).

1915

Féréol DEBORD : Soldat de 2^{ème} classe du 7^{ème} Régiment d'Infanterie.

Mort pour la France à l'âge de 32 ans, le 8 janvier 1915 à la Salle (Marne).

Victorien Martial BEYLY : Soldat au 89^{ème} Régiment d'Infanterie.

Mort pour la France à l'âge de 37 ans, le 6 mars 1915 à Rosendael (Nord).

Léonard MOUSNIER : Soldat de 2^{ème} classe du 7^{ème} Régiment d'Infanterie.

Mort pour la France à l'âge de 32 ans, le 21 Mai 1915 à Angers (Maine et Loire).

Jean GAYOT : Soldat de 2^{ème} classe du 17^{ème} Régiment d'Infanterie.

Mort pour la France à l'âge de 21 ans, le 30 juin 1915 à Notre Dame de Lorette (Pas de Calais).

Pierre LETONDUT : Zouave, 2^{ème} classe à la 7^{ème} Compagnie du Régiment de Zouaves.

Mort pour la France à l'âge de 22 ans, le 6 octobre 1915 à Souain (Marne).

1916

Martial DEFAYE : Soldat du 63^{ème} Régiment d'Infanterie.

Mort pour la France à l'âge de 23 ans, le 4 février 1916 à Labyrinthe (Pas de Calais).

Louis VILLOUTREIX : Caporal du 23^{ème} Régiment d'Infanterie.

Mort pour la France à l'âge de 30 ans, le 13 mars 1916 à Germonville près de Verdun (Meuse).

Jean LAVOUTE : Soldat de 2^{ème} classe à la 1^{ère} Compagnie du Régiment d'Infanterie.

Mort pour la France à l'âge 33 ans, le 20 mars 1916 à Somme Bionne (Marne).

Jacques PATAUD : Mort pour la France à l'âge de 28 ans, à Verdun (Marne).

Albert GOUMY : Sergent à la 7^{ème} Compagnie de 167^{ème} Régiment d'Infanterie.

Mort pour la France à l'âge de 24 ans, le 23 mai 1916 à la côte du Poivre, commune de Bras (Meuse).

Pierre De LAJUDIE : Lieutenant. Mort pour la France à l'âge de 22 ans à Verdun, (Meuse).

1917

Jean-Baptiste NICOLAS : Soldat de 2^{ème} classe à la 13^{ème} Compagnie du Régiment d'Infanterie.

Mort pour la France à l'âge de 20 ans, le 04 mars 1917 à Toul (Meurthe et Moselle).

Jean-Baptiste LEYSSAT : 6^{ème} Régiment d'Infanterie.

Mort pour la France à l'âge de 22 ans à Sully (Meuse).

Pierre DEMERLIAT : Aviateur bombardier. Mort pour la France à l'âge de 20 ans au centre d'Aviateur. Militaire du Camp d'Avord, commune de Farges-en-septaine (Cher)

1918

Martial ARNAUD : Mort pour la France à l'âge de 36 ans à Limoges (Haute-Vienne).

Martial PRADEAU : Mort pour la France à l'âge de 25 ans à Arcachon (Gironde).

Martial MAYERAS : Mort pour la France à l'âge de 20 ans (Oise).

François DUMAS : Adjudant. Mort pour la France à l'âge de 28 ans (Aisne).

Pierre PATAUD : Zouave de 2^{ème} classe à la 1^{ère} Compagnie des Mitrailleuses du Régiment de Zouaves.

Mort pour la France à l'âge de 28 ans à la Croix Muzard (Marne).

François DEFAYE : Mort pour la France à l'âge de 29 ans en Italie.

Marcel DESBORDES : Mort pour la France à l'âge de 30 ans (Marne).

André VILLOUTREIX : Soldat au 9^{ème} Cuirassier à pied.

Mort pour la France à l'âge de 21 ans, place de l'Evêché à Limoges (Haute-Vienne).

Jean DESBORDES : Mort pour la France à l'âge de 39 ans à Limoges (Haute-Vienne).

1940

Pierre BOISSOU : Canonnier. Mort pour la France à l'âge de 26 ans.

1944

Charles DE LA JUDIE : Capitaine de frégate. Mort pour la France à l'âge de 48 ans.

1960

Michel MAYERAS : Mort pour la France à l'âge de 20 ans à Bougie (Algérie).

Son nom ne figure pas sur ce monument car il est inscrit sur celui de Flavignac.